

**Procès-verbal du Conseil d'établissement
École Clair-Soleil**

SÉANCE ORDINAIRE

SÉANCE ORDINAIRE du Conseil d'établissement de l'École Clair-Soleil, tenue le 18 octobre 2023 à 19 h15, au salon du personnel.

Étaient présents :

Isabelle Boulanger, parent
Amélie Dufour, représentant au comité de parents
Chantal Darveau Rivard, enseignante
Cindy Dufour, représentante du personnel de soutien
Chantal Groleau, parent
Lucie Grould, parent
Manon Létourneau, substitut au comité de parent
Nathalie Lacasse, enseignante-ortho
Michèle Latulippe, enseignante
Marie-Hélène Lavallée, représentante du personnel du service de garde

Était absent :

Aucune absence.

Participait également :

Line Lachance, directrice par intérim

Étaient observateurs :

Isabelle Halley, substitut parent
Michelle Gagnon-Poliquin

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. PRÉLIMINAIRES :
 - 1.1 Ouverture de la rencontre;
 - 1.2 Présences et vérification du quorum;
 - 1.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour;
 - 1.4 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 31 mai 2023;
 - 1.5 Suivis au procès-verbal;
 - 1.6 Parole au public;

2. CONSULTATIONS-DÉCISIONS :
 - 2.1 Élection des officiers du CE;
 - 2.1.1 Présidence;
 - 2.1.2 Vice-présidence;
 - 2.1.3 Secrétaire;
 - 2.2 Établissement du calendrier des rencontres (proposition);
 - 2.3 Règles de régie interne du CE; (dépôt)
 - 2.4 Formation des nouveaux membres du Conseil d'établissement;
 - 2.5 Approbation du coût des journées pédagogiques au service de garde (décembre à juin);
 - 2.6 Approbation des activités éducatives pour les élèves selon les degrés;
3. CORRESPONDANCE
4. INFORMATIONS :
 - 4.1 Nouvelle tarification du MEES au SDG;
 - 4.2 Dénonciation d'intérêts selon l'article 70;
5. RAPPORTS :
 - 5.1 Rapport du représentant au Comité de parents;
 - 5.2 Rapport du représentant des enseignants;
 - 5.3 Rapport du représentant du service de garde;
 - 5.4 Rapport du représentant du personnel de soutien;
 - 5.5 Rapport de la direction;
6. AUTRES POINTS :
 - 6.1 _____;
7. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE.

1.0 PRÉLIMINAIRES

1.1 Ouverture de la rencontre

Madame Line Lachance, directrice par intérim, souhaite la bienvenue à tous et ouvre la séance à 19 h 15.

On demande de vérifier la liste de coordonnées des membres du CÉ pour indiquer les corrections à faire. Les postes en élection de ce soir seront ajoutés après la séance.

1.2 Présences et vérification du quorum

Madame Lachance vérifie les présences et confirme que le quorum est atteint.

Pour la séance de ce soir ou pour l'ouverture de la séance en attendant les élections, madame Line Lachance se propose d'être le secrétaire pour le procès-verbal.

1.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour

CE-23-24-01

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par madame Michèle Latulippe, et appuyée par madame Isabelle Boulanger, comme déposé.

Adoptée à l'unanimité.

CE-23-24-02

1.4 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 31 mai 2023

L'adoption doit se faire par un membre présent lors de la séance de juin.

Madame Marie-Hélène Lavallée, appuyée par madame Nathalie Lacasse propose l'adoption du procès-verbal de la séance du 31 mai 2023, tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité.

1.5 Suivis au procès-verbal

Madame Line Lachance, directrice par intérim, mentionne qu'il n'y a aucun suivi au procès-verbal du 31 mai 2023.

1.6 Parole au public

Aucune intervention.

2.0 CONSULTATIONS-DÉCISIONS

2.1 Élections des officiers

Madame Line Lachance mentionne qu'elle agira à titre de présidente d'élections.

2.1.1 Présidence

Madame Isabelle Boulanger, appuyée par madame Chantal Groleau, propose madame Amélie Dufour comme présidente.

CE-23-24-03

Madame Dufour accepte, elle est élue par acclamation, comme présidente du conseil d'établissement.

2.1.2 Vice-présidence

Madame Nathalie Lacasse, appuyée par madame Amélie Dufour, propose madame Chantal Groleau comme vice-présidente.

CE-23-24-04

Madame Groleau accepte, elle est élue par acclamation, comme vice-présidente au conseil d'établissement.

2.1.3 Secrétaire

Madame Isabelle Boulanger se propose comme secrétaire pour le conseil d'établissement.

CE-23-24-05

Madame Isabelle Boulanger est élue par acclamation au poste de secrétaire pour les rencontres du conseil d'établissement.

Adopté à l'unanimité.

2.2 Établissement du calendrier des rencontres (proposition)

Madame Line Lachance dépose un calendrier des rencontres pour le conseil d'établissement 2023-2024.

Après discussion, les rencontres se dérouleront les 18 octobre et 19 décembre 2023, 31 janvier, 26 mars, 7 mai et 4 juin 2024 à 19h15.

CE-23-24-06

Madame Amélie Dufour, appuyée par madame Cindy Dufour, propose l'adoption du calendrier des rencontres, tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité.

2.3 Règles de régie interne du CE (dépôt)

Madame Line Lachance dépose le document des Règles de régie interne du Conseil d'établissement qui a été envoyé par courriel aux membres. Elle nous précise qu'il n'y a pas eu de modifications sur le document de l'an dernier.

Elle propose aux nouveaux membres d'en prendre connaissance.

2.4 Formation des nouveaux membres du Conseil d'établissement

Madame Line Lachance dépose un document concernant les formations obligatoires pour les nouveaux membres du conseil.

2.5 Approbation du coût des journées pédagogiques au service de garde

Madame Marie-Hélène Lavallée dépose un document et présente les journées pédagogiques au service de garde pour la période de décembre 2023 à juin 2024, ainsi que les coûts reliés à celles-ci.

CE-23-24-07

Madame Michèle Latulippe, appuyée par madame Manon Létourneau, propose l'adoption des coûts des journées pédagogiques au service de garde pour la période de décembre 2023 à juin 2024, comme déposé.

Adoptée à l'unanimité.

2.6 Approbation des activités éducatives pour les élèves selon les degrés

Madame Line Lachance dépose et présente un document concernant les activités éducatives pour les élèves par degré scolaire et répond aux questions. Elle vérifiera le budget du préscolaire 5 ans et celui de la classe de 1^{re}/2^e année, car les montants ne correspondent pas au total indiqué par élève.

Madame Lachance fera le suivi pour le programme « *Nager pour survivre* » pour le montant et les niveaux ciblés.

CE-21-22-08

IL EST PROPOSÉ PAR madame Nathalie Lacasse;

II EST APPUYÉ PAR madame Amélie Dufour;

Que le conseil d'établissement approuve les activités éducatives des élèves pour l'année scolaire 2023-2024 déposées, sauf pour le préscolaire 5 ans et le groupe de madame Myriam en 1^{re}/2^e année, puisque le montant indiqué dépasse celui qui était alloué.

Adoptée à l'unanimité.

3.0 CORRESPONDANCE

Madame Lachance informe les membres qu'il n'y a pas de correspondance.

4.0 INFORMATION

4.1 Nouvelle tarification du MEES au SDG

Madame Marie-Hélène Lavallée mentionne qu'une nouvelle tarification est émise par le ministère de l'Éducation pour le service de garde. Elle est indiquée dans les règles de fonctionnement du service de garde, et la nouvelle version est disponible sur Internet.

4.2 Dénonciation d'intérêt selon l'article 70

Madame Line Lachance, directrice par intérim, dépose un document concernant la dénonciation d'intérêts et présente celui-ci. Chaque membre recevra le document, devra le compléter et le lui remettre avant de quitter la séance ou le lui retourner à l'école dès que possible.

5.0 RAPPORTS

5.1 Rapport du représentant au Comité de parents

Madame Amélie Dufour, représentante au comité de parents présente le rapport. Elle mentionne qu'ils ont eu récemment leur première rencontre le 17 octobre et que les sujets suivants ont été discutés :

- La direction générale adjointe a mentionné qu'il y a des discussions avec le MEES afin de construire trois nouvelles écoles au primaire pour les secteurs de St-Nicolas, Pintendre et St-Apollinaire, ainsi que deux écoles au secondaire. La direction adjointe en parlera davantage en novembre-décembre 2024.
- Élections;
- École des parents : liste des formations qui seront offertes en 2023-2024. La prochaine est le 7 novembre prochain concernant les écrans.
- Transition primaire/secondaire : les parents ont été sondés sur le sujet :
 - *Les points positifs ressortis* : cumul de services (visite des lieux, site Internet, etc.)
 - *Les craintes des parents* : diminution de l'encadrement, diminution des résultats, intimidation.
 - *Préoccupations* : les parents n'ont pas ou peu d'informations sur les écoles hors bassin.

5.2 Rapport du représentant des enseignants

Madame Chantal Darveau-Rivard, enseignante, nous parle des sujets suivants :

- La rentrée;
- Le spectacle de magie;
- La 1^{re} communication aux parents;
- Les bulletins arrivent;
- Le conseil étudiant est élu;
- Fête de l'Halloween : les élèves seront déguisés avec une collation spéciale, une citrouille à décorer par classe, un concours pour estimer le nombre de bonbons dans un récipient;
- Récolte de bonbons auprès des élèves pour donner à Noël.

5.3 Rapport du représentant du service de garde

Madame Marie-Hélène Lavallée, responsable du service de garde, mentionne que :

- Il manque une éducatrice le midi.

- Pour les élèves de 3^e et 4^e année, on refait les groupes et il y a des petits projets à venir;
-le film sera visionné seulement durant les 30 minutes sélectionnées pour faire connaître les personnages;
- Accueil spécial fait aux parents;
- Les locaux nommés selon la thématique Harry Potter, ainsi que le vocabulaire Harry Potter pour le service de garde.

5.4 Représentant du personnel de soutien

Madame Cindy Dufour mentionne qu'il n'y a rien à ajouter à ce point.

5.5 Rapport de la direction

Madame Line Lachance mentionne les points suivants :

- Modulaires : la fin des travaux approche, mais elle n'a pas la date exacte;
- Contracteur : soumission à venir pour l'extérieur de l'école;
- Madame Marcotte veut venir rencontrer les présidents des CE de l'Étoile et Clair-Soleil en octobre ou attendre les inscriptions en février;
- Sport Contact : elle relancera Sport Contact et nous fera un suivi par courriel.

6.0 Autres points

6.1 Boutique Scolaire

On mentionne qu'il faut noter pour la fin de l'année, de discuter de la Boutique scolaire et de l'achat de matériel scolaire pour l'année prochaine.

7.0 Levée de l'Assemblée

CE- 21-22-09

La levée de l'Assemblée est proposée par madame Michèle Latulippe, appuyée par madame Amélie Dufour à 21 h.

Adoptée à l'unanimité.

Amélie Dufour
Présidente

Line Lachance
Directrice par intérim